

PROPOSITION DE PROJET DE CLUB (à valider par le bureau)

Le présent document donne les orientations du projet de club, Il est organisé de la manière suivante :

- Pourquoi un projet : le constat
- L'ambition et le projet du club
- L'organisation du club
- Le suivi du projet du club
- Les actions dans le cadre du projet

Pourquoi un projet : le constat

Le SL VICHY TT a été créé en tant que structure indépendante le 3 mars 1988, après avoir été une section sportive du club omnisports 'Sports Laïques Vichyssois' durant une dizaine d'année.

Le club fêtera donc en 2014 son trentecinquième anniversaire.

Le tennis de table, comme beaucoup d'autres sports, mais pas avec les mêmes moyens (financiers), doit faire face à la concurrence de club "plus riches".

Nos meilleurs éléments partent, d'autres, arrivent. Et chaque année voit son lot de départs et d'arrivées.

Force est de constater qu'aujourd'hui, il y a un décalage entre la taille de la ville et le nombre de licenciés. Les difficultés d'organisation et de communications au sein du club ont en outre comme conséquences que :

- Les décisions ont tendance à se prendre au jour le jour, par quelques responsables (dont il faut souligner le mérite), mais les membres du club et les parents des jeunes peuvent avoir l'impression d'être insuffisamment associés aux décisions ;
- Les objectifs des équipes sont souvent fixés plus par des considérations d'opportunité de court terme que par une ambition collective à long terme ;

- L'ambition et le projet du club

L'ambition et le projet du club SL VICHY TT doit réaffirmer les priorités suivantes :

- Former le maximum de jeunes en les encadrant et leur offrant la possibilité de pratiquer le tennis de table quel que soit leur niveau en leur offrant un encadrement adapté.
- Offrir à tous les joueurs de tennis de table une possibilité de pratique quel que soit son niveau : loisir, compétition de niveau départemental à compétition élite.

Pour que ces objectifs soient atteints, il faut que :

- Les bases du club soient renforcées et solides, en particulier avec un nombre suffisant d'adhérents et un budget pérenne qui permette de réaliser ses objectifs

En pratique, le club se fixe comme objectifs pour les 2 prochaines années :

- Atteindre puis maintenir un minimum de 55 adhérents ; dont au moins 30 % de moins de 18 ans.
- Disposer d'équipes à un maximum de niveaux de compétition entre le pré-national (voir nationale) et la départementale 2.

L'organisation du club

Pour travailler de la meilleure façon possible et en cohérence avec les objectifs du projet, le club s'organise, outre le comité de direction composé de :

- Président : Alain CHAUDAGNE
- Vice-président : Cyril FAURE
- Secrétaire : Alain LECUIRE
- Secrétaire adjoint : Morgan BENAYOUN
- Trésorier : Manuel BOISSELIER
- Trésorier adjoint : Nicolas FAURE

Le bureau a été élargi, avec les élections de : Sébastien DESCRIAUD-Daniel DOUARRE- Joran GACON - Bruno PIQUET et Robert TOMAS et organisé en différentes commissions :

La commission sportive (Sébastien DESCRIAUD-Daniel DOUARRE-Bruno PIQUET-Robert TOMAS)

A la charge de la constitution des équipes, la gestion des éventuels remplacements prévus ou imprévus lors des journées de championnat, l'organisation des entraînements, ainsi que de la préparation et du suivi des compétitions auxquelles participent le club, notamment des jeunes.

Toutes les actions vis-à-vis des jeunes sont prioritaires, en particulier

- Organisation de l'encadrement et de l'entraînement des jeunes par groupes de niveaux
- Faciliter et accompagner la relation avec les écoles
- Le club vise à avoir des équipes à un maximum de niveaux

La commission financière et développement (Manuel BOISSELIER-Nicolas FAURE)

Les objectifs généraux :

- Assurer une gestion saine et rigoureuse des finances du club
- Générer un nombre de sponsors plus importants et plus contributif au budget du club.
- Augmenter le nombre de licenciés.
- Disposer d'une plaquette de présentation du club.

La commission animation et matériel (Sébastien DESCRIAUD-Joran GACON)

Prévoit l'organisation de différentes manifestations du club avec pour objectif soit de faire des bénéfiques, soit de rassembler les adhérents (repas du club, tournois, tournois internes ...).

En charge du réassortiment des boissons (frigo-salle)

Les animations menées avec succès lors de saisons précédentes pourraient être reconduites, en particulier :

- Tournoi interne
- Repas annuel du club

Une fête rassemblant membres anciens et actuels du club pourrait s'organiser à l'occasion du trente cinquième anniversaire.

Le club a également la chance de :

- pouvoir évoluer dans une salle dédiée en permanence au tennis de table
- La mission de cette commission est de veiller à ce que cet outil ne se dégrade pas

La commission communication (Alain CHAUDAGNE-Alain LECUIRE)

Veille à ce que les adhérents du club ainsi que les différents partenaires privés et publics soient au courant régulièrement de la vie du club. (Site internet, forum, courrier, manifestations ...).

Les objectifs du club

- Disposer d'outils de présentation du club et de son projet (Internet, mails, etc. ...)
- Permettre à tous les adhérents d'être informés de la vie du club et de ses résultats
- L'affichage du club et de la salle
- Permettre aux parents des enfants adhérents d'être informés des activités qui concernent leurs enfants
- Permettre aux adhérents de s'exprimer sur la vie du club
- Entretenir les relations suivies avec les partenaires et les médias
- Avoir un programme de communication spécifique pour les jeunes des écoles
- Communiquer sur le travail effectué et sur le projet club pour augmenter la subvention

La commission arbitrage et formation (Alain LECUIRE-Valérie MESNIL)

- Le club doit encourager la formation d'entraîneurs parmi les membres du club,
- Il convient de prévoir et organiser la formation d'arbitres et de juges-arbitres.

Le comité de direction, composé de 6 membres, est responsable de la gestion du club. Il associe régulièrement les responsables des commissions à ses réunions.

Le suivi du projet du club

Tous les 3 mois, le comité de direction et les responsables de commission se réunissent pour faire un bilan sur l'avancée du projet. Ces réunions bilan donnent lieu à un compte-rendu écrit.

Les actions dans le cadre du projet

Il appartiendra à chaque commission de proposer au comité de direction les actions à mener.

- Préparer les contacts avec les écoles alentours dans le cadre de l'aménagement du temps péri-scolaire,
- Organiser des journées portes ouvertes et premier pas pongiste
- Rencontrer les entreprises pour présenter le club et solliciter des aides financières.
- Proposer une activité tennis de table dans le cadre des CE ou dans tout autre cadre.
- Rencontrer les clubs de retraités ou autres organisations regroupant des personnes.
- Les relations avec les médias
- Un effort sera à faire pour que les évènements ponctuels